
Recommandations de l'ASCP pour les curatelles professionnelles sur les offres de « places de stage HES en travail social »

I. Contexte

Lors de l'échange régional 2021 de l'ASCP, des membres collectifs ont suggéré que l'ASCP lance un appel à la création de places de stage supplémentaires dans les curatelles professionnelles et offre son soutien à cet effet (cf. [mailing ASCP 06/2021, B ch. 1](#)). Les curatelles qui proposent déjà des places de stage ont fait part d'expériences très positives et ont confirmé la possibilité d'attirer des personnes intéressées par le métier de curatrice/curateur. Afin d'encourager ces efforts, il convient de développer une collaboration plus étroite avec les hautes écoles spécialisées.

Le comité de l'ASCP a tenu compte de cette suggestion et a décidé d'examiner la possibilité de collaborer avec différentes hautes écoles spécialisées et groupes régionaux de l'ASCP. L'ASCP souhaite notamment contribuer à l'optimisation des « plateformes Internet des HES pour les places de stage » qui existent déjà en partie (cf. [mailing ASCP 01/2022 A, ch. 1](#)) et a publié les informations suivantes sur son site Internet :

- [Exigences pour les places de stage](#); (exemple BFH - analogue pour la Suisse romande)
- [Aperçu de la formation pratique](#)
- [Adresses/contacts des hautes écoles spécialisées en travail social](#)

La présente recommandation de l'ASCP sur les places de stage pour les curatelles professionnelles intéressées a pour but de servir d'orientation et de guide.

Les curatelles concernées doivent être reconnues par une haute école spécialisée comme institutions de formation pratique. Une telle reconnaissance est acceptée par toutes les hautes écoles spécialisées. Les praticiens formateurs doivent également suivre une formation pour être habilités à former des étudiants.

II. Évaluation de l'ASCP

L'ASCP salue l'extension nationale de l'offre de places de stage au sein des curatelles professionnelles, la considérant comme une excellente opportunité d'attirer des personnes intéressées par le métier de curatrice ou curateur professionnel. L'ASCP souhaite promouvoir ces efforts et encourager ses groupes régionaux à développer des initiatives pour un échange régulier avec les hautes écoles spécialisées régionales.

III. Recommandations pour les places de stage dans les curatelles professionnelles

Les recommandations ci-après sur les exigences et la procédure à suivre reposent sur les expériences des curatelles professionnelles proposant des places de stage. L'ASCP et ses

groupes régionaux sont volontiers disposés à soutenir les curatelles professionnelles dans la création de places de stage.

1) Exigences et évaluation au sein de la curatelle professionnelle

Les curatelles professionnelles qui souhaitent proposer une place de stage doivent clarifier les points suivants :

- a) Pouvons-nous proposer un stage dans des domaines pertinents pour la division Travail social (travail social/pédagogie sociale) et respecter les standards professionnels reconnus (action méthodique orientée vers un objectif, méthodes de travail spécifiques à un milieu) ?
- b) Disposons-nous des ressources matérielles, temporelles et humaines nécessaires pour assumer notre fonction formatrice et atteindre les objectifs du stage ?
- c) Considérons-nous la formation d'une relève qualifiée comme partie intégrante de notre mandat au sens d'une vue globale des services sociaux et de leur développement ? (Dans l'idéal, ce mandat est déjà ancré dans le profil/la charte de l'institution, ou dans la convention de prestations la liant au mandant ou à l'instance financière).
- d) Pouvons-nous désigner une personne de référence pour l'étudiant-e en formation (praticienne ou praticien formateur/stagiaire) ?
- e) Sommes-nous prêts à favoriser les réflexions d'ordre conceptuel autour de la formation pratique, à nous doter d'un système de formation et à mettre les ressources nécessaires à la disposition des personnes concernées ? (A cette fin, une décharge horaire de la personne de référence est recommandée).
- f) Quel type de stage/formation pratique souhaitons-nous proposer ?
(stages d'initiation courts de 3 à 6 mois pour les personnes intéressées par le travail social ou/et stages HES de 6 à 18 mois pour les diplômés HES; cf. annexe, page 5 ss).

D'après l'expérience des institutions proposant des formations pratiques, il est recommandé d'opter pour des stages d'au moins 6 mois. Afin de faciliter la mise en œuvre de la formation et des activités d'encadrement dans les curatelles professionnelles, il est conseillé de privilégier les étudiants HES à partir de la deuxième année de formation.

2) Exigences et évaluation vis-à-vis des praticiennes et praticiens formateurs

Les organisations qui souhaitent proposer une place de stage doivent pouvoir mettre à disposition un ou plusieurs curatrices et curateurs professionnels présentant le profil d'exigences suivant :

- a) La personne de référence détient un diplôme de travail social de niveau tertiaire ou a accompli une formation équivalente. En outre, elle est au bénéfice d'une expérience professionnelle d'au moins deux années depuis l'obtention de son diplôme.
- b) La personne de référence a suivi (*ou est disposée à suivre*) une formation méthodologique et didactique correspondant à sa fonction (cours de formation pratique) ou une formation continue équivalente et reconnue.
- c) La personne de référence a pour fonctions de conseiller, de guider et d'évaluer l'étudiant-e; elle exerce également à son égard un rôle de direction et de protection; elle est au fait de ces différents rôles, les as-

sume avec flexibilité et envisage son action avec la distance critique nécessaire. Elle doit faire preuve d'ouverture au dialogue et laisse à l'étudiant-e une marge de manœuvre adéquate.

d) Même si les domaines que lui a confiés son employeur restent sous sa responsabilité, la personne de référence est disposée à déléguer à l'étudiant-e des tâches précisément délimitées

3) Contact avec les hautes écoles spécialisées régionales

L'ASCP recommande aux curatelles professionnelles intéressées de prendre directement contact avec les hautes écoles spécialisées qui proposent des études de travail social dans leur région (une [liste de ces hautes écoles spécialisées se trouve](#) sur le site web de l'ASCP).

4) Mise en réseau par biais groupes régionaux et avec d'autres curatelles professionnelles

Le site web de l'ASCP et les groupes régionaux de l'ASCP offrent la possibilité de partager des expériences relatives aux contacts avec les HES régionales. Le site web de l'ASCP peut/doit en particulier proposer une *liste des personnes responsables des stages/formations pratiques dans chaque HES*.

5) Plateforme ASCP - Documents/matériel pour les stages

Grâce à une plateforme de dialogue, l'ASCP met à disposition de toutes les personnes intéressées, des exemples de documents (description de stage, concepts de formation, offres de stages, etc.) à télécharger et permet ainsi d'initier un dialogue à ce sujet.

6) Rapport d'enquête de l'ASCP comme outil de travail/base pour le stage

Pour leurs travaux HES sur le rôle des curatrices et curateurs professionnels, les stagiaires doivent être informés du profil d'exigences de l'ASCP et des résultats de l'enquête nationale 2021 : à cet effet, l'ASCP recommande notamment de consulter le [rapport d'enquête sur la situation professionnelle des curatrices et curateurs professionnels](#) (ASCP, Berne, 2021).

IV. Offre de soutien de l'ASCP

Les membres de l'ASCP peuvent contacter le secrétariat de l'association pour obtenir de l'aide dans le cadre du processus de mise en œuvre, que ce soit à des fins de mise en réseau ou de conseil.

Lucerne/Udligenswil, 02.12.2022/MO

ASCP-SVBB

Pour le comité

Yolanda Christen

Secteur formation et perfectionnement

Markus Odermatt

Secrétaire général

- Annexe : définition de la terminologie pour les stages

Définition de la terminologie pour les stages en travail social

Exigences pour un stage et un stage d'initiation

- A) La personne concernée peut effectuer un **stage d'initiation** en « travail social » si elle est titulaire d'un diplôme de niveau secondaire II (ECG, maturité, CFC) et si elle **envisage d'entamer ensuite une formation en travail social**.
- B) Pour pouvoir **effectuer un stage** en « travail social », la personne intéressée doit être **en cours d'études d'un Bachelor en travail social**.

Modèles d'emploi pour les stages et les stages d'initiation

Pour les deux types de stages, il est en principe possible d'envisager plusieurs modèles horaires. Les modèles suivants peuvent servir d'orientation :

- stages courts (600 à 900 heures; durée de 5 à 11 mois, selon le taux d'occupation),
- stages longs (1'500 heures; durée de 12 à 18 mois selon le taux d'occupation).

Questions/réponses supplémentaires pour les stages et stages d'initiation en travail social

A) Informations sur le **stage d'initiation en « travail social »** pour les professions thérapeutiques, sociales/pédagogiques (domaine tertiaire)

Vos questions	Nos réponses
Adapté pour	Préparation à des études dans une haute école spécialisée dans le domaine social, pédagogique ou thérapeutique, ou parallèlement aux études.
Durée	1-12 mois ou à convenir
Début	En règle générale, 1er août ou à convenir
Conditions	En fonction du stage concerné : ECG, maturité gymnasiale ou études. Autonomie, fiabilité et sens des responsabilités. Motivation à se familiariser avec les processus de travail de l'entreprise et à y collaborer activement.

Vos questions	Nos réponses
Stage	Stages dans différents domaines tels que l'assistance, le soutien, la prise en charge, l'encadrement et l'administration. Assistance aux personnes souffrant d'un handicap, nouer et entretenir des contacts avec les personnes concernées, prendre congé de manière appropriée.
Entreprise formatrice	<ul style="list-style-type: none"> • Curatelle professionnelle, services sociaux, etc.

B) Informations sur le **stage en « travail social »**

Vos questions	Nos réponses
Public-cible	Étudiants HES en travail social disposant des compétences exigées par la formation professionnelle.
Durée	En général, 1 an à 1 ½ an
Début	Souvent début août ou à convenir
Journées d'orientation	1-2 jours
Conditions	En règle générale, avoir déjà débuté des études de Bachelor HES. Autonomie, fiabilité et sens des responsabilités. Motivation à se familiariser avec les processus de travail de l'entreprise et à y collaborer activement.
Stage	<ul style="list-style-type: none"> • Stages dans différents domaines tels que l'assistance, le soutien, la prise en charge, l'encadrement et l'administration. Assistance aux personnes concernées, nouer et entretenir des contacts avec ces dernières, prendre congé de manière appropriée. • Evaluation du stage par la personne de référence et discussion de l'évaluation au terme de la formation. Un bon feedback ou une référence suite au stage sont appréciés par de nombreuses entreprises formatrices.
Entreprise formatrice	<ul style="list-style-type: none"> • Curatelle professionnelle, services sociaux, etc.